

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2018

Présentation par l'Association Vivre à Carsac-Aillac

Principaux évènements 2018 : repas à la Maison Forestière le 31.05, Pique-nique pour le 1^{er} marché hebdomadaire le dimanche 17.06, Cinéma en plein Air dans le jardin de l'Enéa le 04.08, Vide-greniers + bourse aux jouets le 16.09.

Compteurs LINKY

Le Maire donne lecture d'un courrier d'une administrée, présente à la séance, et qui dit subir un harcèlement de la part de l'entreprise mandatée par Enedis pour la pose du compteur ; le Maire renverra un courrier à ENEDIS pour demander à nouveau de ne pas harceler les administrés qui refusent la pose d'un compteur dans leur propriété et rappelle que la municipalité n'a pas autorité pour interdire la pose de ces compteurs, mais que chacun est libre de pouvoir les refuser dans sa propriété.

Budgets communaux : conclusion d'un prêt relais

- Proposition de contracter un prêt relais de 150 000 € sur 2 ans dans l'attente du versement des diverses subventions et du FCTVA principalement pour les travaux du bourg d'Aillac : le CM accepte à l'unanimité la proposition la moins-disante de la Banque Postale à un taux de 0.410 %.

Moulin de Carsac : bail de location

Le Maire indique que le choix des locataires s'est fait en partenariat avec la CCI pour un bail mixte commercial et habitation ; 2 candidatures ont été retenues et le choix s'est porté sur un couple de professionnels de la restauration. Le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer le bail à compter du 1^{er} juin 2018.

Renouvellement d'un contrat aidé

Le Maire propose de renouveler pour un an à compter du 19 juin 2018 le contrat de l'agent d'animation de la médiathèque pour 24h semaine, agent qui donne entière satisfaction et qui s'est parfaitement intégrée dans l'emploi et dans son binôme avec la seconde animatrice. Le CM accepte à l'unanimité.

Demandes de subventions

Le CM, à l'unanimité, décide d'attribuer 50 € aux associations Alcool Assistance et Secours Catholique ; également 50 € par élève pour des séjours scolaires organisés par le collège la Boétie pour 10 élèves de la commune soit 500 €.

RPQS assainissement collectif et RODP 2018

Le Maire donne lecture du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif : 273 abonnés pour 28 519 m³ facturés, coût de 1.82 € / m³. Le CM prend acte de la présentation du rapport.

Par ailleurs, le CM vote à l'unanimité les délibérations permettant l'encaissement des redevances d'occupation du domaine public pour les réseaux d'électricité, de gaz et de télécommunications.

Point sur les dossiers en cours

Rythmes scolaires : Monique TREFEIL fait part de l'acceptation par l'Inspection de la dérogation pour revenir à 4 jours par semaine à la rentrée 2018 ; tous les plannings du personnel scolaire sont à revoir. La salle qui était réservée aux TAP et dans laquelle la commune a investi pourrait servir de salle pour les activités manuelles...

Séjour Alsace : très bien passé dans l'ensemble, très belle cérémonie émouvante accompagnée par la chorale des enfants et avec beaucoup de monde et les carsacois ont été très bien reçus. Une grande commémoration est prévue en septembre 2019 par le Département de la Dordogne à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de l'accueil des alsaciens en Dordogne.

Marchés : Marché hebdomadaire du dimanche matin du 17 juin au 16 septembre ; réunion de préparation du marché d'Aillac le vendredi 8 juin à 18h00.

CR des commissions

- CCPF commission voirie : la VC n°50 entre la RD704 et la RD704A va être refaite en fin d'année pour 36 850 € HT.

- Voirie communale : sortie du Touron réaménagée et ouverte à la circulation, aménagement du parking Martin Dolt et de l'accès du parking camping-cars sous la noyeraie Delpeyroux.

Questions diverses

Demandes prêts de salles communales : le CM accepte à l'unanimité le prêt de la SDF pour le loto de la Croix-Rouge le 03.11.2018 ainsi que la salle des associations pour un atelier de calligraphie le 13.06.2018 ; pour un atelier cours de cuisine, il sera étudié s'il est possible de le faire à la Maison Forestière.

Informations et demandes diverses :

- Il est fait part de la vacance d'un nouveau logement aux HLM les Bories, le Maire informe qu'il va demander à Mesolia une estimation des domaines pour ledit logement.
- Office de Tourisme du Pays de Fénelon : l'association gestionnaire de l'OT sera dissoute dans l'été, le personnel sera repris par la CCPF, volonté de créer une commission avec des représentants, élus ou administrés, des 19 communes membres de la CCPF.
- CD24 : lecture de 2 motions adoptées par l'Assemblée Départementale à l'unanimité concernant le budget des agences de l'eau et l'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h. Après discussion et délibération, le CM, à la majorité par 16 voix pour et 1 abstention, adopte les motions votées par le CD24.

Fabienne JARDEL fait part de nombreuses protestations contre le périmètre de protection de la source du bourg et que les habitants sont persuadés que les travaux sont réalisés par la commune, alors qu'ils ont été réalisés par le Syndicat des eaux pour assurer la protection du captage d'eau potable.

Le prochain CM est fixé au vendredi 22 juin 2018 à 18h30.

La séance est levée à 21h45

A Carsac-Aillac, le 30 mai 2018